

LIVRET DE GARANTIE

MERCI D'AVOIR CHOISI KITCHENAID.

La passion pour la cuisine, ce n'est pas juste le fait de préparer un plat, c'est beaucoup plus que cela ! C'est vivre sa propre cuisine, l'aimer et vouloir se fier uniquement à ce qu'on fait de mieux, en termes de technologie et de fiabilité, afin de la rendre unique.

Pour cela, **KitchenAid** vous remercie d'avoir choisi ses appareils électroménagers. Votre fidélité sera récompensée par la qualité optimum et le professionnalisme de ses produits, ainsi que par la qualité non moins excellente du service après-vente qui vous sera offert.

SERVICE CLIENTÈLE KITCHENAID.

Le Centre d'Appel **KitchenAid** sera toujours à votre disposition gratuitement du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00.

Celui-ci vous fournira des conseils et des suggestions utiles, quel que soit votre doute.

Vous pourrez également effectuer une demande d'intervention pour une assistance technique à domicile. +352 20 88 25 69.

ENREGISTREZ-VOUS DÈS MAINTENANT AUPRÈS DU SERVICE CLIENTÈLE KITCHENAID !

Votre enregistrement permettra à **KitchenAid** de pouvoir être plus rapide et plus performant lors de vos prochains contacts grâce à une meilleure connaissance des produits que vous possédez et de vos exigences. Pour **KitchenAid**, le contact avec les clients est une chose fondamentale. Voilà pourquoi nous vous invitons à vous enregistrer dans les 30 jours suivant la date d'achat de votre produit **KitchenAid**.

Vous aurez ainsi le droit à de nombreux avantages :

- Si vous avez acheté au minimum 3 appareils électroménagers encastrables **KitchenAid**, votre Fiche d'Enregistrement activera automatiquement la garantie totale de 5 ans gratuite de vos appareils.
- Vous recevrez des nouvelles du monde culinaire en général, ainsi que d'événements sélectionnés, des suggestions de grands chefs professionnels et des recettes spéciales conseillées par **KitchenAid**.
- Vous serez tenu au courant des nouveaux produits et des services spécialement sélectionnés pour vous.

COMMENT S'ENREGISTRER :

Vous pouvez enregistrer vos appareils de deux façons :

- 1) Remplir le formulaire disponible sur le site www.kitchenaid.lu
- 2) Appeler le Service Clientèle **KitchenAid** au +352 20 88 25 69.

Veuillez vous rappeler que pour effectuer l'enregistrement, le numéro du modèle ainsi que celui du matricule vous seront nécessaires, ceux-ci se trouvant à l'intérieur des produits sur l'étiquette avec les codes barres.

KitchenAid

3 ANS "SÉCURITÉ TOTALE" APRÈS LA GARANTIE D'USINE DE 24 MOIS

CHER CLIENT(E),

Nous tenons à vous mettre au courant du programme de garantie 5 ans de "Sécurité Totale". Si vous avez des questions à poser au sujet de cette garantie nous vous prions de prendre contact avec notre Service Clientèle au n° **+352 20 88 25 69**.

CONDITIONS DE GARANTIE 5 ANS "SÉCURITÉ TOTALE".

Cette garantie vous est accordée par Whirlpool Belux S.A.

LES CONDITIONS DE GARANTIE SUIVANTES SONT D'APPLICATIONS.

À l'expiration de la garantie de base de 24 mois vous avez, durant les 3 années suivantes, droit au remplacement gratuit de toute pièce fonctionnelle défectueuse. Une pièce fonctionnelle est par définition une pièce essentielle au bon fonctionnement de l'appareil. Vous ne payez qu'une contribution forfaitaire représentant le coût de déplacement du réparateur.

La réparation sera effectuée par un technicien de **KitchenAid**, un distributeur officiel ou un partenaire de service agréé par **KitchenAid**.

Seule des pièces d'origine seront employées à cet effet.

Pour tout renseignement technique ou pour prendre rendez-vous pour une réparation vous pouvez consulter notre distributeur ou le Service Clientèle au **+352 20 88 25 69**.

Conservez soigneusement ce contrat afin de pouvoir le présenter, avec le bon d'achat, au technicien se présentant pour une éventuelle réparation.

LES CAS SUIVANT NE FONT PAS PARTIE DE CETTE CONVENTION :

Si la panne est causée par :

- Un usage non conforme c-à-d autre qu'un usage domestique normal;
- Une détérioration intentionnelle ou par défaut de précaution;
- Une détérioration causée par un élément extérieur;
- Le non-respect des modes d'emploi et d'installation.

Aucun frais n'est remboursé pour :

- Les composants sujets à une usure normale, y compris batteries et lampes;
- Les pièces non fonctionnelles et décoratives n'ayant pas d'influence sur le fonctionnement de l'appareil (ceci inclut d'éventuelles griffes);
- Les dégâts causés par de l'eau ayant une teneur en calcaire trop élevée;
- Une panne par carence ou une détérioration, directement ou indirectement, consécutive à l'emploi de l'appareil;
- Un constat de non-défectuosité par notre technicien;
- Des réparations effectuées par des tiers, autres que nos techniciens ou partenaires de service agréés et/ou effectuées avec des éléments d'origine étrangère à nos produits;
- Des réparations causées par une installation fautive ou illégale.

VALIDITÉ DE LA GARANTIE.

La garantie vaut, en première instance, dans le pays où l'appareil a été acheté. Elle est également valable dans toute la Communauté Européenne et en Suisse pour autant que l'appareil réponde aux spécificités techniques du pays en question.

- La garantie est strictement personnelle, à moins que nous ne recevions le contrat par lequel la garantie a été cédée;
- En cas de fraude la garantie n'est plus valable.
- La garantie est sujette aux lois du pays où l'achat est effectué;
- Si l'appareil est techniquement ou économiquement irréparable durant la période de garantie, **KitchenAid** offrira un appareil neuf en portant en compte un forfait au pro- rata de sa période d'utilisation.

En cas de déménagement vous devez envoyer l'acte contractuel au Service Clientèle du pays de destination, afin d'effectuer l'adaptation nécessaire. Vos droits légaux ne sont en rien affectés par ces conditions de garantie.

**SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS, VOUS POUVEZ
CONSULTER NOTRE SERVICE CLIENTÈLE :
+352 20 88 25 69.**

KitchenAid

SI VOUS ACHETEZ 1 OU 2 PRODUITS ENCASTRABLES KITCHENAID. GARANTIE LÉGALE DE 24 MOIS.

Chaque appareil électroménager **KitchenAid** est garanti afin que votre envie d'expérimenter en cuisine ne s'arrête jamais.

Voilà pourquoi tous les appareils électroménagers encastrables **KitchenAid** possèdent une garantie totale de 2 ans.

Se référer aux «Conditions générales de la Garantie Légale de 24 Mois» publiées dans le manuel d'instructions.

SI VOUS AVEZ ACHETÉ AU MINIMUM 3 PRODUITS ENCASTRABLES ASSISTANCE 5 ANS KITCHENAID.

KitchenAid vous en offre toujours plus, en vous réservant un service réellement unique. Pour l'achat d'au minimum 3 appareils électroménagers encastrables **KitchenAid**, vous aurez droit à une garantie d'une durée totale de 5 ans.

Dans le troisième, quatrième et cinquième année, vous ne payez qu'une contribution forfaitaire représentant le coût de déplacement du réparateur.

Si vous avez acheté 3 appareils électroménagers encastrables **KitchenAid** ou plus, appelez le Service Clientèle **KitchenAid** au numéro suivant : **+352 20 88 25 69** ou bien remplissez le formulaire d'enregistrement sur le site **KitchenAid**.

Après votre enregistrement vous recevrez une confirmation écrite de **KitchenAid**.

WWW.KITCHENAID.LU

KitchenAid